

Nantes, le 29 janvier 2020

## Contamination des bassins par le norovirus : la Région suit attentivement la situation et réaffirme son soutien à la filière ostréicole

Les préfets de Vendée et de Loire-Atlantique ont récemment interdit la pêche et la consommation de coquillages, et en particulier d’huitres, dans certaines zones conchylicoles, en raison de la présence de norovirus.

Il appartient effectivement à l’Etat de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire indispensable des consommateurs.

Néanmoins, cette situation provoque des préoccupations légitimes chez les professionnels de la filière ostréicole qui redoutent les conséquences des fermetures de certaines zones et craignent pour l’avenir de leurs exploitations et des emplois qui en dépendent.

C’est pourquoi, la Région des Pays de la Loire réaffirme son soutien plein et entier à la filière ostréicole ligérienne. Les élus régionaux suivent très attentivement l’évolution de la situation, en lien direct avec les représentants de la filière. Ils demandent notamment à l’Etat d’activer l’ensemble des dispositifs d’aides aux entreprises dont il dispose afin d’accompagner tous les professionnels impactés par cette contamination.

### CONTACT PRESSE

**Gwenola Cariou Huet** : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92